

**HAÏTI**

**La mort du directeur régional d'Air France souligne l'insécurité régnant en Haïti**

Index AI : AMR 36/051/2004

ÉFAI

Vendredi 25 juin 2004

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Didier Mortet, directeur régional d'Air France Haïti, est la dernière victime en date des violences d'une grande intensité qui ont coûté la vie à des centaines de civils depuis les événements de février. Didier Mortet a été tué de plusieurs balles par trois hommes circulant à moto, alors qu'il regagnait son domicile dans la capitale Port-au-Prince.

« *La facilité avec laquelle on peut se procurer des armes et le climat d'impunité régnant dans le pays continuent d'alimenter l'insécurité et de favoriser les violations des droits humains en Haïti, aucune mesure pour mettre un terme à cet état de fait n'étant en vue, a déclaré Amnesty International.*

« *Le gouvernement de transition d'Haïti traîne les pieds ; après cent jours au pouvoir, il n'a encore donné aucun signe d'instauration d'un programme de désarmement qu'il serait urgent de mettre en place et aucune tentative réelle n'a été faite pour appréhender des prisonniers en fuite dont on sait qu'ils sont les auteurs d'atteintes aux droits humains, a déclaré Amnesty International. Des enquêtes impartiales et approfondies doivent être menées sur toutes les violations des droits humains qui ont eu lieu, quelles que soient la nationalité et l'opinion politique des victimes et des auteurs des exactions.* »

Après l'échec de la Force multinationale intérimaire, qui n'a pu rétablir la sécurité et l'ordre public en Haïti, ni désarmer et dissoudre les groupes armés, c'est maintenant à la Mission de stabilisation des Nations unies en Haïti (Minustah) qu'en revient la responsabilité. Depuis qu'elle a succédé à la Force multinationale intérimaire le 1<sup>er</sup> juin, la Minustah a pour mandat urgent et explicite de soutenir le gouvernement de transition et les institutions de défense des droits humains en Haïti dans leur action en faveur de la promotion et du respect des droits humains, d'aider à la mise en place d'une réforme et d'un renforcement de l'appareil judiciaire et de programmes de

désarmement. Amnesty International espère que ce mandat sera respecté. ●

**Pour obtenir plus d'informations sur la situation des droits humains en Haïti, vous pouvez consulter le texte [Haïti. Une occasion unique de mettre fin à la violence ?](#) (index AI : AMR 36/038/2004) sur le site Internet d'Amnesty International.**

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**